

<http://www.cpalb.fr/1-histoire-architecture-et>



# L'histoire - Architecture et aménagements balnéaires au XXe siècle

- Le lac du Bourget - L'histoire et les histoires -



Date de mise en ligne : lundi 20 mai 2013

---

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits

réservés

---

<dl class='spip\_document\_44 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'>

Affiche publicitaire, début du XX' siècle

<dl class='spip\_document\_43 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

La grande plage d'Aix-les-Bains

Les réalisations touristiques du XXe siècle autour du lac ont été, sans conteste, marquées par le thermalisme aixois. Indirectement d'abord, en attirant dans la ville et ses environs une clientèle avide de distractions, mais aussi directement en retrouvant les pratiques ludiques des bains antiques, ou en valorisant son riche patrimoine. Ce n'est qu'au milieu du XXe siècle que le lac semble avoir gagné son autonomie touristique, et justifier par lui-même des aménagements.

Dès le milieu du XIXe siècle furent explorés les bienfaits balnéothérapeu-tiques d'autres fluides naturels que les eaux thermales, comme les « eaux froides » maritimes et fluviales, puis l'oxygène et l'électromagnétisme. Restait au XXe siècle à exploiter les eaux lacustres et les rayons lumineux.

1910. Projet Humbert d'un quartier balnéaire situé entre le grand et le petit port d'Aix-les-Bains, le vaste projet d'aménagement et d'investissement immobilier comprenait, à l'instar d'un ensemble thermal, un casino, un parc, de l'hôtellerie et des villas particulières autour d'un établissement de bains froids. Le projet osait, pour la première fois dans la région, utiliser médicalement le lac, nonobstant les recommandations négatives des siècles précédents.

1930. Le solarium Saïdman L'établissement imaginé par le Dr. Jean Saïdman, fondateur de l'Institut d'actinologie, servit à l'expérimentation du bain de soleil. Le prototype, situé à la Roche du Roi (arch. André Farde, ing. Flaix),

possédait une plateforme d'insolation tournante, de 100 T, pourvue de cabines à l'ensoleillement mécaniquement réglé. Sa qualification de « machine à soigner » n'est pas sans rappeler le mouvement fonctionnaliste de l'architecture Moderne (CIAM, 1928), et plus particulièrement l'expression « machine à habiter » de Le Corbusier (1921).

1933. Inauguration de la Grande Plage d'Aix.

<dl class='spip\_document\_42 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

Le solarium Saïdman

Bien qu'encre encore inscrite dans un programme d'urbanisation centré sur les thermes, la grande plage d'Aix (arch. Roger Pétriaux) inaugurerait une vision de la santé, plus jeune et plus sportive, mais aussi plus hédonique, héritée des pratiques aristocratiques compromises, au siècle précédent, sur les côtes méditerranéennes. Les eaux dormantes du lac faisaient d'autant moins peur que les marais du rivage aixois avaient commencé à être remblayés dans les années 20, et que la grande plage substituait du sable blanc importé à la vase lacustre.

1932-34. Extension sud des thermes Aboutissement de demandes exprimées depuis 1904, et de projets des années 20 l'extension sud des thermes (arch. Roger Pétriaux) afficha sa modernité par un style Arts déco résolument contemporain, et par des annexes comme le solarium, en toiture-terrasse, et une piscine olympique.

1952-55. Plage du Bourget-du-Lac Cette plage (arch. Laurent Pierron) a marqué une étape nouvelle dans l'aménagement touristique du lac, en inaugurant un projet global entièrement tourné vers le lac : plage, port de plaisance, terrains de sports, camping

<dl class='spip\_document\_39 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left;'>

Les extensions des thermes. Celle de Mabileau au-dessus de celle de Pétriaux.

1966-1971. Extension supérieure des thermes.

Sous la demande catalysée, dès 1946, par la prise en charge des cures thermales, l'extension de Pétri aux dut encore s'agrandir, notamment d'une tour de style International (arch. Claude Mabileau) avec un solarium belvédère

et une vaste salle de représentation.

<dl class='spip\_document\_40 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

La piscine des thermes

1970-1971. Centre nautique d'Aix Séparation symbolique : la piscine olympique quitta les thermes pour le bord du lac. Tout en cherchant à répondre à une croissance de fréquentation, les nouveaux bassins venus équiper la grande plage (arch. René Gagès & Georges Noiray) rompaient avec la connotation thermale, et confirmèrent la valeur ludique du lac.

1982-1984. Modernisation des thermes de Marlioz.

Après la rénovation des thermes de 1861 - dans un style historiciste plutôt post moderne jouant d'un contraste de matériaux - fut inauguré un complexe hôtelier associé à un centre de thalassothérapie. Ce concept récent, intégrant hébergement et soins, testé près du greffon, sera reconduit en 1994 au bord du lac (complexe Adelpia).

1998-2000. Thermes Chevalley Manifeste du tourisme de santé, les nouveaux thermes (arch. Stanislas Fischer), situés en amont des anciens, ont associé aux soins médicalisés une offre plus ludique (remise en forme, relaxation) signalant l'alliance des genres par une architecture combinant, dans les lignes et les matériaux, austérités et fantaisie.



Le centre nautique d'Aix-les-Bains

Le maintien du patrimoine emblématique d'Aix-les-Bains que constituent les thermes à présent « anciens » en plein centre ville, représente un enjeu majeur auquel devra s'attaquer le projet de reconversion, au moins partielle, de ce bâtiment en espace de loisirs thermaux et balnéo-ludiques.

<dl class='spip\_document\_38 spip\_documents spip\_documents\_right' style='float:right;'>

### Les thermes Chevalley

2000 â€¦ Projet du site des Mottets A la fin du XX' siècle, la notion de santé liée à l'activité balnéaire s'est enrichie de la conscience écologique sur les conséquences réciproques entre l'homme et son milieu. Le projet de réaménagement de la base de loisirs balnéaire des Mottets, au sud-est du lac, témoigne de la maturité touristique du lac exigeant le respect de son site, voire la mise en valeur paysagère et écologique de ce qui fut considéré comme repoussant au début du siècle : le marais.

En 1998, le rapport Cohen conclut qu'à l'avenir ce serait au tourisme de développer le thermalisme, et non plus l'inverse.

### Jean-Pierre Petit



Les thermes de Marlioz